

Ceinture de forts de l'embouchure de la Charente

France > Nouvelle-Aquitaine



Fort Lupin à Saint-Nazaire-sur-Charente : Vue générale panoramique prise du sud-est.

Jean Raphaël
(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel

Titre : Ceinture de forts de l'embouchure de la Charente

Période : 2e moitié 17e siècle , 18e siècle , 19e siècle

Date d'enquête : 2020

Auteur du dossier : Moisdon Pascale

Copyright : (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel

Historique

La rade d'Aix au service de l'arsenal

Sous le règne de Louis XIV, en 1666, la fondation d'un arsenal à Rochefort rend nécessaire la protection de l'embouchure du fleuve et de la rade de l'île d'Aix où s'arment les navires du roi construits dans l'établissement. L'intendant des armées navales Pellerin souligne, vers 1780, la spécificité de cet arsenal desservi, sur une distance de 24 kilomètres, par un fleuve dont la profondeur insuffisante interdit la navigation de bateaux de fort tonnage « les vaisseaux descendant à vide, car on leur transporte en rade leur artillerie, leur poudre et une partie de leurs vivres et de leurs autres munitions. [...] C'est dans la rade de l'île d'Aix en l'embouchure de la rivière que mouillent les vaisseaux qui partent de Rochefort ou qui reviennent du large pour monter la rivière». La défense doit assurer aussi la sécurité du commerce, et Pellerin ajoute « C'est dans cette rade aussi que se rassemble en tems de guerre les flottes des vaisseaux marchands des différentes ports de France depuis la côte de Bretagne jusqu'à celle d'Espagne et où se rendent pareillement les escadres du Roy pour escorter ces flottes, ou pour quelques autres expéditions quand elles ne partent pas du port de Brest. » L'entrée dans la rade s'effectue, depuis le large, par le Pertuis d'Antioche entre les îles de Ré et d'Oléron, puis par les passes situées de part et d'autre de l'île d'Aix. Depuis l'estuaire de la Gironde, les navires franchissent le Pertuis de Maumusson, au sud de l'île d'Oléron, dangereux de réputation.

Une défense mise en œuvre dans l'urgence

Les premiers ouvrages installés pour empêcher la remontée de navires ennemis jusqu'à Rochefort sont des batteries implantées en 1673-1674, sur la rive droite du fleuve, l'une au sud de Fouras, dite fort la Pointe ou Vasou, et deux autres appuyées par un campement, à Vergeroux, sous le nom de Fort Terron. En 1673 est également fondée la redoute (ouvrage de plan carré associant un poste de tirs, un corps de garde et un magasin à poudre) de l'Aiguille pour interdire le passage à des troupes débarquées sur la péninsule nord de Fouras. Ces implantations sont faites dans l'urgence, dans la crainte d'une attaque de la flotte hollandaise, sous la direction du chevalier de Clerville, également concepteur de la ville-arsenal de Rochefort. Les mises en œuvre rapides, en terre, ne résistent pas à l'assaut des tempêtes pour le fort Vasou, ou du temps pour la redoute de l'Aiguille.

Les fortifications de Vauban et Ferry

Après le décès du chevalier de Clerville en 1678, Sébastien Le Prestre Vauban devient Commissaire général des fortifications du royaume. A ce titre, il commande et contrôle les projets élaborés par François Ferry, ingénieur du roi et directeur des fortifications pour la façade atlantique située au sud de la Loire. Plusieurs forts de l'embouchure de la Charente sont ainsi le résultat de leur collaboration, et parfois rivalité. Leur stratégie s'appuie sur le croisement des feux entre les forts, des batteries et des retranchements.

Un fort est établi sur un rocher baigné par le fleuve près du port de Lupin dans la commune de Saint-Nazaire-sur-Charente, entre 1683 et 1688. Situé entre les batteries de la Pointe et de Vergeroux, sur la rive gauche, il comprend à la fois une batterie sur le fleuve et une tour-donjon du côté de la gorge. En 1688, la redoute de l'Aiguille est remaniée et, à partir de l'année suivante, le château de Fouras est transformé en fort avec des canons installés sur la terrasse du donjon et fausse-braie du côté de la mer assurant un étagement des tirs.

A partir de 1693, l'île d'Aix, jusque-là sans défense, est dotée d'un fort dans sa pointe sud. Le projet initial prévoit une batterie semi-circulaire protégée à la gorge par une haute tour-donjon, servant de réduit, encadrée de deux bastions et précédée d'une demi-lune. Des déboires de construction entraînent la diminution de la hauteur de la tour, et les travaux s'étalement jusqu'en 1715. Le fort Vasou est reconstruit en 1694-1695 après une tempête. La batterie de Vergeroux est à cette même époque renforcée par une estacade formée par une chaîne au travers du fleuve, destinée à empêcher le remontée du fleuve à tout navire ennemi. D'autres batteries et retranchements sont installés dans l'île

Madame vers 1695, avant qu'une redoute n'y soit édifiée en 1702 sur son point le plus élevé ; à proximité, la rive gauche est aussi dotée de retranchements et de batteries à Port-des-Barques. Ces différents points fortifiés couvrent l'entrée du fleuve : île-d'Aix, Fouras avec la redoute de l'Aiguille et ses deux forts, Fort Terron à Vergeroux, pour la rive droite ; île-Madame, Port-des-Barques et fort Lupin pour la rive gauche.

Des travaux au long cours

L'ampleur des chantiers et leur coût entraînent parfois leur révision à la baisse, des ruptures et des reprises. Une redoute est ainsi construite en 1759 à Vergeroux, puis un magasin pour le stockage des poudres en 1771-1774. En outre, les forts nécessitent de fréquentes campagnes de travaux pour les maintenir en état de défense. La redoute de l'Aiguille n'est revêtue de maçonnerie et dotée de plate-formes de tirs que vers 1750. Quelques années plus tard, des travaux sont entrepris pour ouvrir un fossé à la gorge du fort Vasou. La batterie du fort de la Rade est en très mauvais état en 1753, ce qui motive sa reconstruction. Cette dernière n'est cependant pas terminée en septembre 1757 lors de l'assaut de la flotte anglaise. En 1758, une estacade en bois et fer est installée au travers de la Charente en aval du fort Lupin de façon à interdire l'entrée du fleuve à une flotte ennemie ; une estacade formée de chaînes soutenues par des traverses en bois était déjà représentée en amont du fort Terron (Vergeroux) sur un plan de 1692.

Dans les années 1760-1770, face à une nouvelle menace anglaise, la défense avancée de l'arsenal est renforcée. De nouveaux forts sont construits en 1778-1779, celui du Treuil à Fouras pour empêcher toute intrusion depuis l'anse nord, et ceux de Piédemont et Chagnaud à Port-des-Barques pour interdire le passage à des troupes débarquées à la pointe de Port-des-Barques ou sur l'île Madame. Le fort de la Rade de l'île d'Aix, mis à sac en 1757, est également reconstruit en 1779. C'est également cette année-là que les fronts nord et ouest des fortifications de Rochefort sont réalisés. Les forts du Treuil et de Piédemont sont terminés avant les événements révolutionnaires qui mettent un coup d'arrêt à l'avancée des travaux des forts Chagnaud et de la Rade.

Les grands travaux napoléoniens

Avec la création d'une commission pour l'étude de la défense de la rade d'Aix en 1801, Bonaparte, Premier consul, envisage de renforcer la défense de l'entrée dans la Charente. La bataille des brûlots anglais (navires incendiaires sans équipage) en 1809 qui met en déroute l'escadre rochefortaise dans la rade d'Aix confirme la faiblesse de la défense de cette dernière. Suivis de très près par l'empereur, d'énormes travaux sont entrepris, qui comprennent la construction d'un fort sur le rocher d'Enet, la fortification de l'île d'Aix comprenant la reconstruction du fort de la Rade, l'installation de plusieurs batteries, notamment aux Saumonards et à Boyardville à Saint-Georges-d'Oléron, l'édification du réduit de Coudepont et du fort de la Sommité (ou Liédot), en parallèle avec l'installation de nouvelles batteries sur l'île Madame et le défi représenté par l'implantation d'un fort sur le banc de sable immergé de Boyard. Les travaux des forts Liédot et Boyard se prolongent jusqu'en 1860, mais le premier est tout de même mis en service en 1832. La construction de fort Boyard suscite une telle fierté que sa maquette est présentée à l'Exposition universelle de 1867.

Bonaparte avait aussi prévu l'installation, non réalisée, de deux autres batteries, à la Pointe de l'Epée, au nord-ouest d'Enet, et sur le banc des Palles, au nord-ouest de l'île Madame. Sur ce deuxième endroit, les ingénieurs de la marine envisagent, durant le Second Empire, la construction d'un fort, appelé Joinville, qui aurait ressemblé à celui de Boyard en plus bas. Les travaux de construction prévus en 1847 n'ont finalement jamais commencé.

Entre la fin des années 1840 et les années 1860, de nouvelles tensions avec l'Angleterre entraînent la transformation des ouvrages les plus stratégiques afin d'augmenter leur résistance. Sont ainsi renforcés le fort Vasou, le fort de Fouras, d'Enet, la redoute de l'île Madame, la batterie circulaire de l'île d'Aix, la batterie de Coudepont et, sur l'île d'Oléron, les ensembles fortifiés des Saumonards et de Boyardville à Saint-Georges-d'Oléron.

L'obsolescence des forts

Le 19e siècle est une époque riche en développement technique. A partir des années 1860, l'évolution de l'artillerie avec les canons rayés, puis les obus-torpilles dans les années 1880, développe une portée, une puissance et une précision qui rendent les ouvrages de défense obsolètes : depuis l'époque de Vauban la portée des canons est ainsi passée de 600 à 6000 mètres. Les forts Enet et Liédot sont soumis à des épreuves de tirs en 1863-1864 qui démontrent la faiblesse des maçonneries sous de tels impacts. Ces forts perdent dès lors leur utilité, qui n'a été pour la plupart que dissuasive, cette fonction ayant certainement été très efficiente les siècles précédents : aucune des deux attaques anglaises, l'assaut de l'île d'Aix en 1757 et les brûlots en 1809, n'a été suivie par exemple de tentatives de remontée de la Charente. Parallèlement, le port de Rochefort tombe en désuétude du fait de la difficulté de son accès par des bateaux à fort tirant d'eau (plus de 6 mètres) qui sont obligés de se rendre dans les rades de l'île d'Aix ou des Trousses pour y embarquer leur charbon et leur artillerie. De plus, son éloignement de la côte le protège naturellement d'un assaut ennemi. Cette évolution amène une nouvelle réorganisation des ouvrages de défense des rades et des îles qui les protègent, confiée à la commission de défense des côtes constituée en 1859 et 1864.

Certains de ces forts vont servir de lieux de détention pour les communards en partance pour la Nouvelle-Calédonie, puis par des insoumis pendant la Première Guerre mondiale. Une majorité de ces forts est déclassée par la loi du 27 mai 1889. Seul, fort Boyard, déclassé en 1913, a encore une fonction de défense. À partir de 1872, il sert pour la surveillance des torpilles immergées à faire exploser à l'approche d'un navire ennemi ; pour cela, il est relié par un câble télégraphique sous-marin à Rochefort et à Boyardville. À partir de 1885, l'électrification permet la mise en place de projecteurs et de lignes téléphoniques, et la défense rapprochée de la rade s'organise à partir de lignes de mines sous marines. D'autres ouvrages, abandonnés, tombent en ruine comme le fort de Piédemont qui va servir de carrière de pierre ou le fort du Treuil à Fouras dont le terrain est loti dès les années 1890.

Le site de Vergeroux, transformé en usine de produits explosifs en 1880, relève des services de l'artillerie à Rochefort, chargée de la défense des côtes. Jusqu'à sa fermeture en 1993, la Pyrotechnie du Vergeroux est chargée d'assurer la surveillance technique, l'entretien, la

réparation ou la démolition des munitions qui sont emmagasinées sur place ou dans les ouvrages de côte situé entre la Loire et l'Espagne.

Pour tous les autres ouvrages, c'est une protection au titre des Monuments historiques, l'achat par des particuliers ou une mise en valeur touristique, qui les sauve de la ruine, le destin de fort Boyard devenu vedette du petit écran étant tout à fait particulier.

Une architecture sérielle

Ces ouvrages, hormis ceux construits dans l'urgence des premiers temps, partagent une qualité architecturale indéniable. Les plus grands ingénieurs militaires du royaume conçoivent et suivent les chantiers de ces constructions : le chevalier de Clerville, Sébastien Le Prestre Vauban, Pierre Massiac de Sainte-Colombe, François Ferry, le marquis de Montalembert... Leur succèdent des ingénieurs formés à l'Ecole du génie de Mézières dans la seconde moitié du 18e siècle, puis à celle des Ponts et chaussées au 19e siècle.

La recherche de la plus grande efficacité défensive s'associe évidemment à celle de la solidité. Elle ne fait pas pour autant négliger l'aspect esthétique, par l'usage de la symétrie et de l'équilibre des volumes. La mise en œuvre de la pierre calcaire de la vallée de la Charente (Saint-Savinien, Crazannes...) participe à la qualité de ces ouvrages. La stéréotomie est par exemple poussée à l'excellence au fort Liédot. Il en résulte une architecture tout à la fois puissante, fonctionnelle et harmonieuse.

Il semble que les constructeurs mettent au point des modèles qu'ils adaptent et font évoluer. Ainsi, la redoute de l'Aiguille, bâtie en 1673, sert-elle de modèle à des redoutes implantées dans l'île de Ré, Martray (Ars-en-Ré) et Rivedoux (Sablanceaux), mais aussi en 1702 dans l'île Madame. De plan carré, seule la dimension de leur côté varie.

Les ouvrages de l'époque de Vauban s'inscrivent dans une architecture sérielle, que l'on retrouve ailleurs sur le littoral. Les forts Lupin, de Fouras et de la Rade ont en commun l'association d'une batterie basse semi-circulaire avec une tour-donjon à la gorge, servant de réduit. La batterie basse permet des tirs rasants et en éventail sur près de 200 degrés dans le but de couler les navires ennemis, et la tour permet des tirs plongeants. On retrouve ce système au fort du Chapus (ou Fort Louvois) commencé en 1691 sur une presqu'île entre Marennes et l'île d'Oléron, mais aussi à Camaret (Finistère). Le projet de la tour-donjon du fort de la Rade n'est pas sans point commun avec cette tour tracée par Vauban en 1689 et haute de 18 mètres : la tour de la Rade aurait atteint 22 mètres si sa construction n'avait pas présenté des malfaçons.

L'architecture sérielle devient le propre de l'architecture militaire du 19e siècle. C'est d'ailleurs le plan du fort Liédot qui est adopté, en 1811, par le comité des fortifications comme le prototype d'une redoute-modèle n°1 pour 500 hommes. Deux tours-réduits type 1811 sont édifiées à Saint-Georges-d'Oléron, à Boyardville et aux Saumonards. La caserne casematée pour 250 hommes, qui vient remplacer l'un des côtés de la redoute de l'île Madame entre 1847 et 1849, est bâtie sur un plan-type conçu par le capitaine Belmas et adopté, en 1843 et 1845, par la commission de défense formée en 1836. Quant au magasin à poudre extérieur qui vient compléter l'ouvrage en 1880, il est construit sur le modèle du magasin type 1874.

Les travaux de la commission mixte d'armement des côtes, instituée par le ministre de la guerre le 11 février 1841, donnent lieu aux circulaires de 1846 et 1861 sur les corps de garde défensifs à utiliser pour les batteries de côtes. C'est ainsi un corps de garde, modèle crénelé 1846 n° 2 modifié pour 50 hommes, qui est construit à Coudepoint sur l'île d'Aix en 1861. Enfin, cette même année, le nouveau réduit du fort Vasou est un casernement type pour 78 hommes.

Des innovations

Toute évolution de l'artillerie tendant à rendre la défense désuète, l'architecture fait l'objet d'une adaptation continue. C'est ainsi que Claude Masse, dès 1715, mentionne que, lorsque le fort Lupin a été édifié, on ne connaissait pas encore les « bombes » projetées depuis un navire. Au vu des premières expérimentations auxquelles il a assisté, le fort lui paraît trop petit, « les bombes l'auroient bientôt rendu inutile, c'est pourquoi il aurait été beaucoup meilleur s'il avait été plus spacieux et deffensif du costé de terre, et qu'il y eut eu des souterrains pour se mettre à couvert ».

Vauban fait précéder le flanc nord du fort de la Rade, à l'île d'Aix, de son invention, une tenaille servant à couvrir la courtine et empêcher aux assaillants d'y ouvrir une brèche. La reconstruction de ce fort, en 1779, est l'occasion d'une expérimentation par le marquis de Montalembert, qui y met en œuvre son système de "fortification perpendiculaire" prônant la supériorité de la défense sur l'attaque, qu'il présente dans une série de publications entre 1776 et 1794. Il propose notamment de donner à la défense une direction perpendiculaire et des batteries de tirs casematées (voûtées à l'épreuve des projectiles) pour la protection des hommes et du matériel, à l'opposé des principes de Vauban et des autres officiers du génie. Il fait ainsi édifier un fort en bois qui résiste à l'épreuve des tirs organisés pour montrer la justesse de sa théorie : 523 coups de canon sont tirés en deux heures sans incommoder les hommes par la fumée, ni ébranler le fort. Ce type de fortification n'est cependant mis en œuvre qu'à partir des années 1800, et fort Boyard applique exactement ce principe.

La prouesse que représente l'édification du fort Boyard sur un enrochement artificiel n'est rendue possible que par le recours à de grands blocs artificiels de béton, expérimentés à la même époque aux ports de Marseille et de Brest. Les ingénieurs, s'étant aperçus que la violence des flots avait entraîné les blocs de pierre des assises bâties avant 1807, décident, à la reprise du chantier en 1842, de changer la manière de bâtir le massif général, qui doit dépasser de 1,50 mètre le niveau des basses marées et saillir de 2 mètres au-delà du parement extérieur du soubassement. Ce massif est alors mis en œuvre par l'édification de murets de un mètre d'épaisseur, constitués de l'amoncellement de sacs de toile remplis de béton, qui partagent la surface de la fondation en cases. Ces cases sont ensuite comblées par du béton et recouvertes d'un pavage en maçonnerie de ciment.

L'évolution des batteries de côte

L'apparition au début du 19e siècle de la navigation à vapeur et des projectiles explosifs concourt à la diminution du nombre des batteries, qui sont par ailleurs plus puissamment armées. La commission de 1841 ne conserve, pour armer ces ouvrages, que trois bouches à feu les plus puissantes en usage dans la marine française de l'époque : canon de 30 livres, obusier de 22 cm, mortier de 32 cm. Pour l'installation des canons et obusiers sur des affûts de côte à châssis pivotant, en bois, puis par la

suite, en fer, des plateformes sont aménagées en maçonnerie ou en bois (madriers). Les batteries de côtes antérieures aux années 1870, qui étaient souvent de simples épaulements en terre, ont disparu. Dans le cas de la batterie de Coudepont ne subsiste que le corps de garde ajouté en 1861. Les batteries qui subsistent se présentent sous la forme d'importants massifs terrassés, avec peu de parties en maçonnerie à l'exception des murs de genouillère (murs de soutènement interne du parapet), des blocs de scellement d'affûts et de rares abris à munitions sous traverses (mur ou massif terrassé construit en travers d'un ouvrage ou perpendiculairement à un parapet pour éviter les tirs à revers ou d'enfilade). Ces ouvrages simples sont souvent recouverts par la végétation de nos jours.

Principale : 2e moitié 17e siècle

Périodes

Principale : 18e siècle

Principale : 19e siècle

Description

<body><line/>Tous les ouvrages ont été édifiés en pierre calcaire, la pierre de taille étant fréquemment mise en oeuvre. Le béton a été utilisé pour leur transformation à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle. </body>

En savoir plus

Quatorze forts et redoutes formaient la défense avancée de l'arsenal de Rochefort, situé à 24 kilomètres en amont de l'embouchure de la Charente ; trois d'entre eux ont complètement disparu de nos jours, le fort du Treuil à Fouras, les fort Chagnaud et de Piédemont au Port-des-Barques (territoire de Saint-Nazaire-sur-Charente avant 1947), et seul un magasin à poudre subsiste du fort Terron à Vergeroux, lieu d'implantation d'une usine de produits explosifs en 1880. L'édification de tous ces ouvrages, à l'exception du château de Fouras, est liée à la présence de cet établissement d'État. Ce système défensif, propre à la rade de l'île d'Aix et à l'estuaire, s'articulait avec plusieurs autres forts situés alentour, sur les îles de Ré et d'Oléron - notamment le fort des Saumonards et la batterie de Boyardville - et le bassin de Marennes, de manière à rendre les différentes passes infranchissables. Ces constructions résultent également d'une politique générale de protection des frontières maritimes françaises qui se met progressivement en place à partir du 17e siècle.

Informations du dossier

Type de dossier	Dossier thématique
Référence du dossier	IA17051085
Dossier réalisé par	Moisdon Pascale
Cadre d'étude	enquête thématique départementale, Vallée de la Charente
Date d'enquête	2020
Date de dernière mise à jour	2020
Copyrights	(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel

Désignation

Titre courant	Ceinture de forts de l'embouchure de la Charente
---------------	--

Statut, intérêt et protection

Documentation

Documents d'archives

- AD17, 43 J art. 255. Place de Rochefort ; Atlas et mémoire militaire sur la chefferie de Rochefort du capitaine du génie Charle Lecomte le 7 novembre 1883.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle

Côte : 43 J art. 255

ISBD/Commentaire :

Place de Rochefort ; Atlas et mémoire militaire sur la chefferie de Rochefort du capitaine du génie Charle Lecomte le 7 novembre 1883.

- Masse, Claude. Mémoire géographique sur une partie du Bas Poitou, païs d'Aunis et Saintonge, 1715. Copie par Jaillot au 18e siècle.

Lieu de conservation : Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle

Côte : Ms 31 (Mi 40)

ISBD/Commentaire :

Masse, Claude. Mémoire géographique sur une partie du Bas Poitou, païs d'Aunis et Saintonge, 1715. Copie par Jaillot au 18e siècle.

- Hecker de Vialis, "Reconnaissance militaire de l'isle d'Aix et des deux rives de la Charente jusqu'à Rochefort", mémoire de 1779.

Lieu de conservation : Service historique de la Défense, Vincennes

Côte : 1V62, pièce 15b

ISBD/Commentaire :

Hecker de Vialis, "Reconnaissance militaire de l'isle d'Aix et des deux rives de la Charente jusqu'à Rochefort", mémoire de 1779.

- 1753, 25 août : Mémoire abrégé sur l'état actuel des postes, de l'Isle d'Aix, fouras, Redoute de l'Aiguille et fort de la Pointe, par Claude-Félix Masse, n° 23.

Lieu de conservation : Bibliothèque nationale de France, Paris

Côte : MS-6438 (143)

ISBD/Commentaire :

1753, 25 août : Mémoire abrégé sur l'état actuel des postes, de l'Isle d'Aix, fouras, Redoute de l'Aiguille et fort de la Pointe, par Claude-Félix Masse, n° 23.

- Argenson, Antoine René d' (marquis de Paulmy), Journal de ma tournée militaire dans les provinces frontières des Pirenées, dans la Guienne, la Saintonge, le païs d'Aunis, le Poitou & c. an[née] 1753.

Mention : p. 51r-58r

Lieu de conservation : Bibliothèque Nationale de France, Bibliothèque de l'Arsenal, Paris

Côte : Ms-4562 (2)

ISBD/Commentaire :

Argenson, Antoine René d' (marquis de Paulmy), Journal de ma tournée militaire dans les provinces frontières des Pirenées, dans la Guienne, la Saintonge, le païs d'Aunis, le Poitou & c. an[née] 1753.

Bibliographie

- Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie, chapitre V; poudre et autres substances explosives, Paris : librairie militaire de J. Dumaine, 1881, pl. XVI.

ISBD/Commentaire :

Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie, chapitre V ; poudre et autres substances explosives, Paris : librairie militaire de J. Dumaine, 1881, pl. XVII.

- Desquesnes, R., Faille, R., Faucherre, N., Prost, P., Les fortifications du littoral ; la Charente-Maritime, Chauray : Editions patrimoines et médias, 1993.

ISBD/Commentaire :

Desquesnes, R., Faille, R., Faucherre, N., Prost, P., Les fortifications du littoral ; la Charente-Maritime, Chauray : Editions patrimoines et médias, 1993.

- Fardet, Marc. Rivage de la Saintonge et de l'Aunis, La Saintonge littéraire, numéro spécial, bulletin n° 94, juin 2010.

ISBD/Commentaire :

Fardet, Marc. Rivage de la Saintonge et de l'Aunis, La Saintonge littéraire, numéro spécial, bulletin n° 94, juin 2010.

- Ministère des travaux publics. Ports maritimes de la France, T. 6 : de La Rochelle à Maubert. Paris : Imprimerie nationale, 1885.

ISBD/Commentaire :

Ministère des travaux publics. Ports maritimes de la France, T. 6 : de La Rochelle à Maubert. Paris : Imprimerie nationale, 1885.

Documents d'archives

Annexes

- Extrait de Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie, chapitre V; poudre et autres substances explosives, Paris : librairie militaire de J. Dumaine, 1881, p. 54-55.

Liens web

Galerie



Carte des forts et redoutes de l'embouchure de la Charente.

Moisdon Pascale

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Suire Yannis

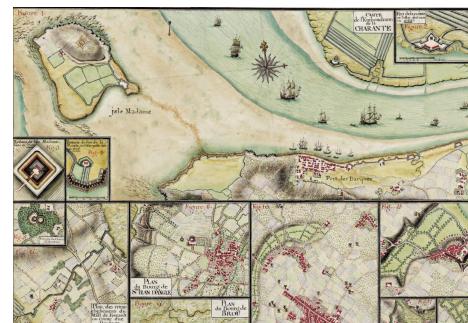
(c) Service historique de la Défense, Vincennes



Les défenses de l'embouchure de la Charente sur une carte de Claude Masse de 1704.

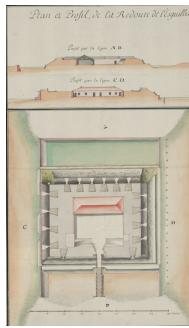
Suire Yannis

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Service historique de la Défense, Vincennes



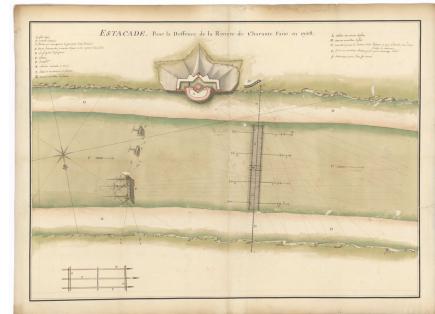
Suire Yannis

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Service historique de la Défense, Vincennes



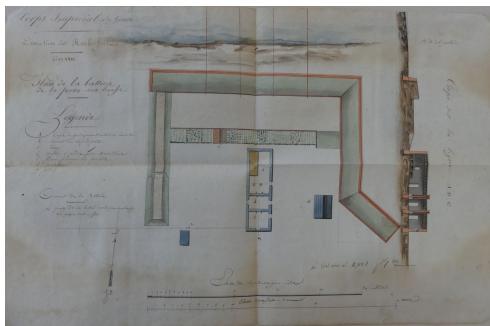
Plan et profil de la redoute de l'Aiguille à Fouras, 1750.

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle



Plan de l'estacade construite à l'aval du fort Lupin en 1758.

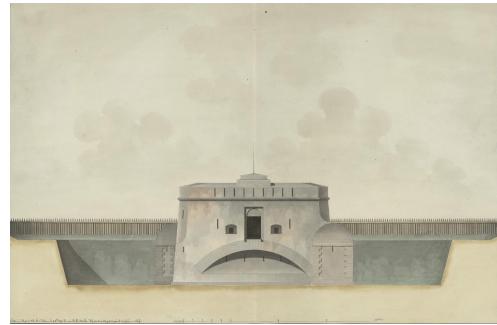
(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Service historique de la Défense



Plan de la batterie de la Passe aux Boeufs

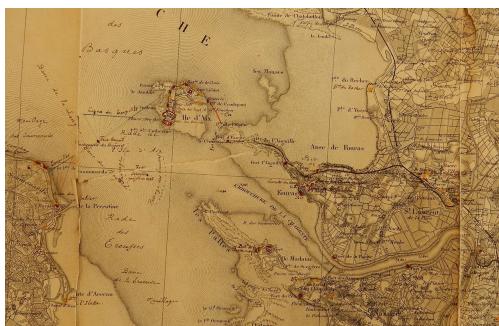
Charruyer Océane

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Conseil départemental de la Charente-Maritime



Dessin de la tour-réduit de la batterie de Boyardville, Saint-Georges-d'Oléron, en 1813.

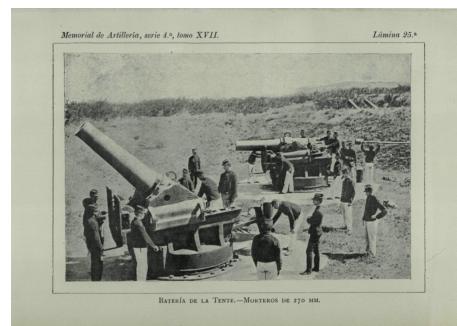
(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Bibliothèque municipale de Bordeaux



Forts, batteries et lignes de torpilles défendant l'embouchure de la Charente, vers 1883.

Moisdon Pascale

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Conseil départemental de la Charente-Maritime



La batterie de la Tente dans l'île d'Aix et ses mortiers de 270 modèle 1889 sur affût G, en 1900.

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



La batterie de Jamblet dans l'île d'Aix avec ses quatre canons de 24 cm modèle 1876, en 1900.

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Façade d'entrée du fort de Coudepont dans l'île d'Aix vers 1950.

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine



La rade de l'île d'Aix vue du fort Enet avec les forts Boyard et de la Rade à l'horizon.

Moisdon Pascale

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



L'embouchure de la Charente vue de la terrasse de la caserne du fort de l'île-Madame, avec l'île d'Aix et le fort Enet à l'horizon.

Rome Christian

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Fort Enet, à Fouras, vu de la passe.

Moisdon Pascale

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Plateforme et cour intérieure de fort Liédot dans l'île d'Aix prise de l'ouest

Rome Christian

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Fort Boyard, Ile d'Aix, vu du sud-est en 2006.

Beaufort Agnès

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, (c) Conservation régionale des monuments historiques, Poitiers



Fort des Saumonards à Saint-Georges-d'Oléron : tour-réduit vue du sud-ouest en 1991.

Dagorn Alain

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Le fort de Fouras vu de l'est.

Rome Christian

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Fort Vasou ou de la Point à Fouras : le bastion d'entrée vu de l'intérieur.

Rome Christian

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Le fort de l'île Madame à Port-des-Barques vu du sud.

Rome Christian

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Salle centrale de la caserne du fort de l'île Madame, Port-des-Barques.

Rome Christian

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Salle principale du bastion sud du fort Liédot, Ile d'Aix.

Rome Christian

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Fort liédot, Ile d'Aix : évent dans une voûte.

Rome Christian

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel

Localisation

Plus d'informations...

